

Construction maghrébine après le 'Printemps arabe'

Les menaces partagées n'ont pas poussé à une réconciliation stable entre l'Algérie et le Maroc, condition nécessaire pour une avancée dans le processus d'intégration régionale.

Miguel Hernando de Larramendi

Les protestations antiautoritaires qui se sont déroulées en Afrique du Nord en 2011 n'ont pas modifié le *statu quo* maghrébin. Bien qu'elles aient provoqué la chute des régimes de Zine el Abidine ben Ali en Tunisie et de Mouammar Kadhafi en Libye, elles ne se sont pas traduites, jusqu'ici, par des transformations substantielles dans la structure du pouvoir en Algérie ni au Maroc, malgré l'expérience de cohabitation qui se déroule dans ce pays depuis l'arrivée au gouvernement du Parti de la Justice et du Développement (PJD). Le patron distension-affrontement qui caractérise depuis des décennies les relations entre l'Algérie et le Maroc, les principaux États de la région, est toujours en vigueur et il conditionne les avancées dans le projet d'intégration régionale maghrébin qui languit depuis plus de deux décennies.

Face à la conception d'un « Maghreb des États », représenté depuis 1989 par l'Union du Maghreb arabe (UMA), les mobilisations pro-démocratiques de 2011 reflétaient l'existence d'aspirations partagées à la liberté, la démocratie, la justice sociale, le progrès et la liberté parmi de larges secteurs de la population maghrébine. Ces demandes ont agi comme un réulsif pour relancer le projet d'un Maghreb Uni, bloqué jusqu'alors par la rivalité entre l'Algérie et le Maroc et l'absence d'une solution définitive au conflit du Sahara Occidental.

En février 2012, le président tunisien Moncef Marzouki entreprit une tournée dans les capitales maghrébines pour défendre l'idée d'avancer dans la construction d'un « Maghreb des libertés » qui transformera le faible et inopérant tissu de traités et conventions existant depuis 1989 en un espace fluide d'échange et libre circulation pour les citoyens. Il s'est ainsi érigé à la tête d'un mouvement proclamant que la question démocratique doit être située au centre du processus de construction régionale. Selon la conception de Marzouki, ce Maghreb devrait se baser sur les principes de liberté de circulation, résidence, travail, investissements et propriété, ainsi que sur le droit de participation politique aux élections municipales. La réactivation du projet unitaire maghrébin et la stabilisation et reconstruction de la Libye sont perçues par les dirigeants tunisiens comme un instrument qui pourrait contribuer,

de façon décisive, à consolider la transition tunisienne en créant des opportunités pour le développement économique du pays.

Conscient du fait que le conflit du Sahara Occidental a été le principal obstacle aux avancées dans le projet d'intégration régionale, le président tunisien a proposé de l'écartier pour le moment, en profitant du climat de distension qui avait commencé à se forger entre l'Algérie et le Maroc pendant 2011, à un moment où les régimes des deux pays voyaient avec inquiétude la propagation des protestations politiques dans toute la région. Les appels de Mohammed VI à dépasser les « antagonismes stériles » et édifier un « nouvel ordre régional » s'accompagnaient d'une intensification des contacts bilatéraux avec l'Algérie. La décision du gouvernement présidé par le dirigeant islamiste, Abdelillah Benkirane, d'envoyer son ministre des Affaires étrangères, Saadeddine El Othmani, pour son premier voyage à l'étranger en janvier 2012 en Algérie, neuf ans après qu'un autre ministre marocain des Affaires étrangères l'eût visité pour la dernière fois, a nourri les espoirs de réconciliation entre les deux pays. Lors de la rencontre, la création d'un mécanisme de consultations politiques régulières entre les responsables ministériels, qui devait se réunir alternativement deux fois par an, fut accordée, et, bien que des sujets plus conflictuels comme celui du Sahara Occidental furent évités, la possibilité d'une réouverture de la frontière terrestre entre les deux pays, fermée depuis 1994, semblait plus proche au vu de l'échange de déclarations conciliatrices des deux côtés. Dans le cadre de ce climat d'entente, le Maroc appuya, par exemple, la candidature de l'Algérie à l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC).

La sécurité, moteur de la coopération régionale

Cependant, ni le besoin de répondre aux aspirations démocratiques et de justice sociale, ni celui d'avancer dans la construction d'un marché uni, rompant avec la fragmentation commerciale d'une des régions du monde les moins intégrées économiquement, n'ont été les facteurs qui ont le plus dyna-

misé les relations intermaghrébines cette dernière année. Le véritable moteur de la coopération régionale ce sont encore les questions de sécurité régionale et la perception de menaces partagées, intensifiées après le climat d'instabilité politique et de risque de désintégration de l'État libyen après la chute de Kadhafi et l'explosion du conflit sécessionniste au nord du Mali. Dans le domaine bilatéral, par exemple, les différences surgies entre le Conseil national de transition libyen (CNT) et le gouvernement algérien au cours des révoltes (refus de l'intervention internationale sous couverture de l'OTAN, accueil de membres de la famille Kadhafi sur le territoire algérien,...) se sont évanouies du fait du besoin de coopérer face à la détérioration de la situation de sécurité dans le Sahel. La visite à Tripoli de Mourad Medelci, ministre algérien des Affaires étrangères, en mars 2012, a scellé la réconciliation algéro-libyenne sustentée sur le renforcement de la collaboration en matière de sécurité (formation de corps militaires et de sécurité, et coopération pour contrôler la frontière commune de plus de 1 000 kilomètres).

Le poids des questions de sécurité s'est aussi reflété dans les accords adoptés au cours de la réunion de ministres des Affaires étrangères qui a eu lieu à Rabat en février 2012, au moment du 23ème anniversaire de la création de l'UMA. Au-delà de l'accord de principe pour convoquer une nouvelle réunion de chef d'États – qui devrait être la première de l'organisation depuis 1994 – et qui n'avait toujours pas eu lieu l'année s'achevant, la principale décision adoptée fut celle d'organiser, suivant l'initiative d'Algérie, un sommet ministériel maghrébin consacré à aborder les défis de sécurité régionaux. La rapide détérioration de la situation au Mali et la prise de contrôle du nord du pays par des groupes *ihadistes* ont fait de la question de la sécurité dans le Sahel et son impact possible sur l'Afrique du Nord, le sujet central de la réunion maghrébine qui a eu lieu à Alger, en juillet 2012.

Bien que les défis ne soient pas identiques pour tous les pays, les ministres de Affaires étrangères étaient d'accord sur le besoin d'avancer dans la recherche de solutions régionales coordonnées pour faire face à la prolifération d'activités illicites, l'augmentation des kidnappings et le développement de groupes terroristes qui circulent entre le Sahel et le Maghreb. Le fait que cette réunion ait été convoquée dans le contexte de l'UMA, montrait comment la constatation en termes de sécurité du non-Maghreb cédait la place à une coopération intermaghrébine dans ce domaine, en complément de celle réalisée jusqu'alors de façon bilatérale ou multilatérale dans d'autres forums comme l'Initiative Transsaharienne de Contreterrorisme, lancée en 2005 par les États-Unis en tant que continuation de l'Initiative Pansahel. La réunion d'Alger fut précédée, quelques mois auparavant, par un sommet des ministres de l'Intérieur, convoqué à Tripoli en mars

Relations commerciales des pays du Maghreb

(en millions d'euros)

2010	Importations	Exportations	Bilan commercial
Algérie			
UE	15 500	21 000	5 600
Tunisie	288,8	404,9	116,1
Maroc	102,3	538,6	436,3
Libye	19,4	23,2	3,8
Mauritanie	...	0,8	0,8
Maroc			
UE	13 700	7 700	-6 000
Algérie	630,5	103	-527,5
Tunisie	188,7	...	-188,7
Libye	32,2	28,4	-3,8
Mauritanie	...	54,6	54,6
Tunisie			
UE	11 100	9 500	-1 600
Algérie	445,4	262,6	-182,8
Libye	553,1	721,1	168
Maroc	95,5	171,6	76,1
Mauritanie	...	16,8	16,8
Libye			
UE	6 700	29 200	22 500
Algérie	25,5	17,6	-7,9
Tunisie	793,2	502,9	-290,3
Maroc	31,3	29,3	-2
Mauritanie			
UE	800	600	-200
Algérie	0,9	...	-0,9
Tunisie	18,5	1,9	-16,6
Maroc	60,1	0,9	-59,2

*Établi sur la base des données statistiques fournies par la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/trade/creating-opportunities/bilateralrelations/statistics/>

2012, auquel participèrent des représentants de cinq autres pays africains (Tchad, Égypte, Mali, Niger et Soudan) aux côtés des cinq États maghrébins. Le renforcement de la sécurité sur les frontières sahéennes fut aussi l'objectif recherché par cette initiative qui reçut l'appui technique de la Mission des Nations unies en Libye (UNSMIL).

Les défis en matière de sécurité ont aussi été abordés lors de l'initiative 5+5, cadre de coopération subrégionale à laquelle ont participé, aux côtés des cinq États maghrébins, l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et Malte. Lors de la réunion de ministres de la Défense du Groupe 5+5, convoquée à Nouakchott en décembre 2011, l'on a discuté une stratégie commune pour aborder la menace que représentent Al Qaïda du Maghreb Islamique (AQMI) et la prolifération d'armes vers d'autres États en provenance de la Libye. Le sommet de chefs d'État et de gouvernement du Groupe 5+5, convoqué à Malte en octobre 2012, le premier organisé à ce niveau depuis 2003, a abordé,

en tant que sujet central, les défis de sécurité surgis dans la région après le *Printemps arabe*, quelques semaines après que l'attaque contre le consulat des USA à Bengazi, en représaille contre la diffusion d'une vidéo sur la vie de Mahomet considérée blasphématoire, eut provoqué la mort de l'ambassadeur américain et de trois autres employés de la mission diplomatique.

La sécurisation de l'agenda maghrébin a limité les avancées dans le processus d'édification d'un « Maghreb des libertés », construit sur la base de la libre circulation de personnes et de marchandises, défendu par les acteurs économiques et les confédérations patronales maghrébines. La principale avancée dans cette direction a été la décision unilatérale adoptée en juillet 2012 par la Tunisie, en vertu de laquelle le passeport a été substitué par le document national d'identité pour que les citoyens maghrébins puissent entrer dans le pays.

Algérie-Maroc, principal écueil dans la construction maghrébine

Le renforcement de la perception de menaces partagées n'a pas été suffisant pour pousser à une réconciliation stable entre l'Algérie et le Maroc, condition nécessaire pour avancer dans le processus de construction maghrébin. Le processus de normalisation bilatéral commence à dérailler à partir du printemps 2012. La présidence de Mohammed Abdelaziz, président de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) lors de l'enterrement du premier président de la République Algérienne, Ahmed ben Bella, provoqua le retour à Rabat de la délégation dirigée par le chef du gouvernement, Benkirane. La décision marocaine de retirer sa confiance à Christopher Ross, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, dans une tentative échouée pour forcer sa substitution, a créé un nouvel élément de friction entre les deux pays. La détérioration des relations se voit reflétée dans l'évolution des positions sur la question de la réouverture de la frontière dont la fermeture est considérée par le Maroc « contraire aux aspirations des peuples du Maghreb (...) et aux exigences régionales de paix et développement ». À la fin juillet 2012, le premier ministre marocain subordonnait la convocation du Sommet de chefs d'État de l'UMA à la réouverture de la frontière. L'Algérie, de son côté, refusait cette condition en affirmant qu'il s'agit d'une question exclusivement bilatérale qui ne doit pas conditionner le développement du processus maghrébin. Dans un contexte de prospérité économique qui lui a permis d'essayer sa dette externe et devenir en 2012 un contribuable du Fonds monétaire international avec un apport de cinq milliards de dollars, l'Algérie consi-

dère que la réouverture de la frontière profiterait surtout au Maroc. Elle continue ainsi à retarder une décision qui apporterait un important souffle d'air frais au nord du Maroc, région plongée dans un ambitieux projet de développement depuis l'arrivée au trône de Mohammed VI.

La gestion de la sécurité dans la zone sahélienne est un autre espace où l'on a pu voir une manifestation des différences algéro-marocaines. L'Algérie a tenté d'éviter la présence du Maroc dans les initiatives africaines de lutte contre le terrorisme comme le Comité d'État-Major Opérationnel Conjoint (CE-MOC) dont la base opérationnelle se trouve à Tamanrasset et auquel participent trois autres pays du front, le Niger, le Mali et la Mauritanie. L'argument utilisé pour exclure le Maroc a été le fait que ce pays – si l'on exclut le Sahara Occidental – n'a pas de frontière directe avec le Sahel. La rapide détérioration de la sécurité a permis au Maroc d'obtenir une plus grande présence dans la région, aux forums de laquelle il était absent depuis son retrait de l'Organisation pour l'Unité africaine, en 1984. L'internationalisation de la crise du Mali met à l'épreuve la concertation maghrébine sur ce sujet. Tandis que l'Algérie s'oppose à l'intervention militaire appuyée par l'ONU et l'Union européenne, étant donné qu'elle considère qu'elle pourrait avoir des répercussions négatives sur la sécurité nationale et qu'elle défend une solution négociée, la position du Maroc a été jusqu'ici plus ambiguë. Bien qu'en août 2012, le ministre des Affaires étrangères marocain, El Othmani, s'opposa à une intervention armée au Mali, en octobre, cependant, sous sa condition de membre non permanent du Conseil de sécurité, le Maroc a appuyé la résolution 2071 selon laquelle cet organe des Nations Unies donnait un délai de 45 jours à la Communauté d'États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour concevoir une opération de déploiement d'une force multinationale au nord du Mali, en participant, en tant qu'observateur, à la réunion que cette organisation africaine a convoquée en novembre, pour avancer dans la formation d'une force militaire de 3 300 membres qu'elle veut déployer sur le territoire malien. ■